Parcours certifiant acheteur public Luxembourgeois

Cycle certifiant Orsys de 8 jours - 56h
Réf : KAA - Prix 2025 : 3 340€ HT

Ce parcours certifiant vous permettra de maîtriser la procédure de passation d'un marché public Luxembourgeois depuis la formulation des besoins jusqu'au suivi du marché. Vous appréhenderez le cadre juridique et réglementaire, ainsi que les principales dispositions du code des marchés publics. Vous apprendrez à concevoir et rédiger un dossier de consultation, puis à sélectionner les offres. Vous verrez enfin comment sécuriser les volets administratifs, techniques et financiers lors de l'exécution de vos marchés.

Ce cycle est composé de :

- Marché public luxembourgeois : organiser chaque étape de votre consultation (Réf. DOL, 2 jours)
- Sécuriser l'exécution des marchés publics luxembourgeois (Réf. SMM, 2 jours)
- Maîtriser la réglementation des marchés publics luxembourgeois (Réf. APK, 3 jours)
- Certification acheteur public Luxembourgeois (Réf. KYL, 1 jour)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître le cadre réglementaire et juridique Luxembourgeois dans lequel s'inscrit un marché public

Identifier les obligations des acheteurs et des titulaires d'un marché public Luxembourgeois

Préparer un marché et choisir la procédure de passation la plus adaptée

Rédiger les différents documents constitutifs du marché et respecter leurs formalismes

Analyser, sélectionner les offres et attribuer un marché Luxembourgeois

Suivre l'exécution d'un marché Luxembourgeois

Mettre en place des outils de pilotage de l'exécution des marchés

Identifier et éviter les pièges liés à l'exécution d'un marché Luxembourgeois

TRAVAUX PRATIQUES

Échanges et retours d'expérience, apports théoriques, études de cas et exercices pratiques.

CERTIFICATION

Ce parcours certifiant est validé via un examen écrit sous forme d'étude de cas (cf. Réf KYL).

PARTICIPANTS

Directeurs juridiques, responsables des marchés publics, responsables des achats et toute personne amenée à piloter ou rédiger un appel d'offres de marché public.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 07/2024

1) Définir ses besoins, préparer son marché et la mise en concurrence

- L'identification des critères : objet, demandeur, prescripteur, utilisateur, qualité, quantité, budget, délais...
- L'organisation interne, les outils et les supports de recensement des besoins.
- La préparation implicite des critères de choix pour la phase ultérieure de mise en concurrence.
- Les renseignements d'ordre administratif, financier et technique.
- L'allotissement de son marché.

- Les ateliers protégés : savoir réserver son marché ou un lot.
- Les enjeux de développement durable dans un marché public.
- Les critères de jugement des offres : favoriser l'innovation et l'environnement.

Travaux pratiques : Réaliser un support de recensement des besoins. Mettre en place un "sourcing" conformément à la nouvelle législation. Quiz de connaissances sur les labels et écolabels. Formuler des critères d'achats solidaires. Analyse des offres et mettre en œuvre le TCO.

2) Sélectionner les offres et choisir le titulaire

- La recevabilité de l'offre.
- Les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables.
- La détection et le traitement d'une offre anormalement basse.
- La vérification des prix et l'analyse des échantillons, mémoires ou maquettes.
- La préparation des commissions d'achats.
- La grille de notation.
- La rédaction du rapport d'analyse des offres.
- La proposition de l'offre retenue à la commission de soumissions.

Travaux pratiques : Préparer la sélection des offres et savoir rédiger un rapport d'analyse des offres.

3) Piloter l'exécution du marché Luxembourgeois en toute sécurité

- Le début de la relation contractuelle.
- La durée du marché, les délais d'exécution et la garantie.
- Le prix ferme, actualisable, révisable et provisoire.
- Les acteurs de l'exécution des marchés : titulaires, sous-traitants, cotraitants, rôle du mandataire...
- La durée du marché, les délais d'exécution et la garantie.
- Les ordres de service, les bons de commande.
- Les pénalités applicables aux marchés et la résiliation du marché.
- Les marchés complémentaires et similaires.

Travaux pratiques : Travail en sous-groupes sur les clauses incitatives et dissuasives dans les relations contractuelles.

4) Régler les litiges liés à l'exécution du marché Luxembourgeois

- Réagir face à un prestataire en difficulté financière.
- Obtenir réparation des malfaçons relevées en cours d'exécution du marché.
- Garantir l'efficacité du recours contre les différents intervenants au marché.
- Trouver un règlement amiable des différends.
- Exercer un recours ou un contentieux.

Travaux pratiques : Identification des types de recours à l'encontre du titulaire.

5) Connaître les textes Luxembourgeois et les principaux acteurs

- Directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE.
- Focus sur la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics, publiée au JO du grand-duché de Luxembourg le 16 avril 2018.
- Règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018.
- Règlement grand-ducal du 25 janvier 2019, modifiant l'utilisation des moyens électroniques.
- Les rôles et responsabilités des intervenants.

6) L'achèvement de la procédure et les situations de contentieux

- La rédaction du rapport de présentation.
- L'évaluation des risques et compliance.
- L'information des candidats non retenus.
- Les attestations de non-obligation.
- L'adjudication et la signature du contrat.

- L'avis d'attribution.
- Le contentieux relevant des juridictions administratives.

Travaux pratiques : Étude jurisprudentielle sur le contentieux marchés publics.

LES DATES

Ce parcours est composé d'un ensemble de modules. Les dates indiquées ci-dessous correspondent aux premières sessions possibles du parcours.

LUXEMBOURG
2025 : 13 oct.